

Rapport public Parcoursup session 2023

CFPPA de Carmejane - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Carmejane - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	10	12	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Intérêts :

- Participer à la transition agro-écologique et alimentaire sur les territoires en adaptant les pratiques
- Manifester de l'intérêt pour les aménagements paysagers, l'entretien des parcs et jardins, les espaces verts et les espaces boisés
- Manifester de l'intérêt pour la gestion technique, économique et pratique d'un chantier

Compétences et connaissances requises / aptitudes et attitudes requises

- Disposer d'aptitudes physiques pour le travail en hauteur dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur

Exigences en matière de diplômes

Accessible aux candidats titulaires :

- des baccalauréats professionnels pour les spécialités du secteur de l'aménagement ;
- des brevets professionnels pour les options du secteur de l'aménagement ;
- des brevets de technicien supérieur agricole pour les options du secteur de l'aménagement.

Les autres candidats majeurs peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3 du code rural et de la pêche maritime.

Contraintes métiers

- Travail en extérieur en entreprises d'espaces verts ou en entreprises spécialisées en taille des arbres
- Travail qui exige une grande mobilité / Déplacements fréquents
- Être majeur

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

- Abattre ou démonter des végétaux encombrants ou dangereux.
- Diagnostiquer l'état de l'arbre ou plantation et proposer une solution d'intervention.
- Effectuer des choix techniques sur l'entretien, la consolidation des arbres.
- Contenu de la formation :
 - UC1 - Capacité professionnelle 1 : Définir une stratégie d'intervention
 - Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
 - Élaborer un plan d'intervention
 - UC2 - Capacité professionnelle 2 : Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail
 - Utiliser des techniques d'accès au houppier
 - Se déplacer dans un arbre
 - UC3 - Capacité professionnelle 3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres
 - Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
 - Réaliser des opérations de suppression

Est inclus dans la formation un stage GSA "Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre" pour maîtriser les techniques de sauvetage aérien, savoir porter assistance à un grimpeur en difficulté, apprendre et respecter la législation en vigueur.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'équipe pédagogique animée par le/la responsable de formation se réunit au cours de la procédure pour analyser les résultats scolaires, prendre en compte le niveau de motivation, le projet professionnel.

Chaque candidature est donc examinée au vu des critères ainsi définis .

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Compte tenu de la difficulté à trouver des maîtres d'apprentissage dans le secteur forestier, il est recommandé aux candidats d'initier la recherche pendant leur formation scolaire. La cohérence du cursus antérieur et les résultats scolaires obtenus en classes de Première et de Terminale restent néanmoins des indicateurs pour l'admission des candidats.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	cursus antérieur	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Frédéric BEGUEL,

Directeur de l'établissement CFPPA de Carmejane